

ACTU' SNUEP F.S.U.

LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC

DÉCEMBRE 2022 • n° 131

*Élections
Pros*

**Y'A PAS PHOTO,
JE VOTE FSU
VOIE PRO**

DES PLP SOUDÉ-ES POUR SAUVER LES LYCÉES PROS



© Marie-Caroline Guérin

LYCÉES PROFESSIONNELS
VENT DEBOUT

**MOBILISATION POUR
GAGNER LE RETRAIT DE
LA RÉFORME MACRON**

P.4

ÉDUCATION NATIONALE
**SALAIRES :
DES AVANCÉES
ENCORE TRÈS
INSUFFISANTES**

P.6

SECOND DEGRÉ
**FACE AUX ATTAQUES
UN PROJET ÉDUCATIF
RÉFLÉCHI ET
ÉMANCIPATEUR**
DOSSIER P.7



ENGAGÉ·ES POUR
LES PERSONNELS
ET LES ÉLÈVES

ENSEMBLE,
SAUVONS
LES LYCÉES
PROS !

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀
avec les syndicats de la FSU



SOMMAIRE

ÉDITO P3

ACTUALITÉS P4 À 6

Lycées professionnels vent debout : mobilisation pour gagner le retrait de la réforme Macron / Autonomie renforcée : une liberté qui opprime / Mutations / Congé formation et temps partiel / Salaires : des avancées encore très insuffisantes / Retraites / Sécurité sociale

DOSSIER P7 À 11

Second degré : face aux attaques, un projet éducatif réfléchi et émancipateur

POLITIQUES ÉDUCATIVES P12 & 13

Le décrochage scolaire est une chose sérieuse / Profs stagiaires et étudiant-es contractuels alternants : une rentrée 2022 dans la confusion / CAP pâtissier / Affelnet et Parcoursup

GRAND ANGLE P14

Demain, comment mangerons-nous ? / Vivre, aller au lycée et dormir dehors ! / Crise du logement / Des violences policières toujours plus légitimées

VIE SYNDICALE P15

Fermeture de lycées professionnels : les LP parisiens à l'épreuve de l'austérité / Dans les académies, le SNUEP-FSU mobilisé



38 rue Eugène Oudiné 75013 PARIS
Tél. : 01 45 65 02 56
snuep.national@wanadoo.fr - www.snuep.fr

Directeur de la publication : Axel Benoist
Collaboratif : F. Allègre, P. Bernard,

I. Lauffenburger, P. Lebouc, L. Trublereau.

Credits photo : A. Benoist, S. Bontoux,
C. Droal, M.-C. Guérin, G. Joussemae,
F. Lours, Red

PAO : Studio Sevillanes
N° CP : 1223 S 05844
ISSN : 2800-8448 - 1 €

Régie publicitaire : Com D'Habitude

Publicité, Tél. : 05 55 24 14 03
clotilde.poitevin@comdhabitude.fr

Imprimerie : Compedit Beauregard,
ZI Beauregard, BP39, 61600 La Ferté Macé

Encarts : Supplément n°1 et Bulletin
d'adhésion

DES MOBILISATIONS EXEMPLAIRES POUR SAUVER LES LYCÉES PROFESSIONNELS



Aux salaires toujours très insuffisants dans l'Éducation nationale, malgré toutes les belles paroles du gouvernement, à la hausse importante dans la voie professionnelle du nombre de non-titulaires et donc de la précarité, s'ajoute un projet de réforme des lycées professionnels qui est l'attaque la plus brutale jamais orchestrée contre le système éducatif. Tout en revendiquant avec force une revalorisation indiciaire générale des salaires ainsi qu'un plan massif de titularisation, luttant sur tous les fronts, le SNUEP-FSU et les syndicats de

la FSU sont déterminés à ne pas laisser ce saccage advenir car c'est de l'avenir de nos élèves, de nos métiers et de nos établissements qu'il s'agit.

Dans l'intersyndicale de la voie professionnelle, le SNUEP-FSU œuvre pour l'unité la plus large afin de construire partout des mobilisations exemplaires où les PLP peuvent largement exprimer et médiatiser leur ferme opposition à ce projet. Face à une ministre inflexible et simple relais du ministre du Travail et des organisations patronales, le SNUEP-FSU inscrit son action syndicale dans la durée. Le SNUEP-FSU ne trahira pas les personnels, et combattra point par point les contre-vérités, les manipulations de chiffres et les propositions nuisibles. Car personne n'est dupe du rôle des concertations : une stratégie de communication pour faire valider la réforme avec le blanc-seing de certaines organisations syndicales, de surcroît minoritaires dans les lycées professionnels.

Une histoire de la voie professionnelle est en train de s'écrire, un combat historique se mène en ce moment. Aujourd'hui plus qu'hier se syndiquer devient une urgence sociale. Et dans cette période « élections professionnelles », il est indispensable de voter : s'abstenir, c'est s'affaiblir.

Accorder sa voix au SNUEP-FSU et à la FSU c'est donner encore plus de poids au syndicalisme que nous portons : un syndicalisme qui construit les mobilisations et qui porte les revendications des personnels dans les instances pour gagner.

En votant FSU, battons-nous pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux !

SIGRID GÉRARDIN

Co-secrétaire générale



LES LYCÉES PROFESSIONNELS VENT DEBOUT

MOBILISATION POUR GAGNER LE RETRAIT DE LA RÉFORME MACRON

Alertés par le SNUEP-FSU et les autres syndicats, les personnels de la voie professionnelle ont commencé à donner de la voix dès octobre. Par leurs grèves et la multiplication de leurs actions, ce sont eux qui revalorisent la voie professionnelle.



© Serge Bontoux

« NOS ORGANISATIONS SOUTIENNENT LES ACTIONS DES ÉTABLISSEMENTS MOBILISÉS, NOTAMMENT CEUX QUI VIENNENT D'APPRENDRE AVEC UNE GRANDE BRUTALITÉ LEUR FERMETURE EN SEPTEMBRE 2023, À PARIS COMME DANS LE GRAND EST. »

Extrait du communiqué FSU, CGT, Snetaa-FO, UNSA, SNALC, Sud-Éducation, CNT Education du 20 octobre 2022

La parole de la ministre déléguée Carole Grandjean est déjà discréditée : oui la réforme bouleverse le métier de PLP, oui la réforme supprimera des postes et même des établissements.

Raison de plus pour en obtenir le retrait.

Premier temps fort le 18 octobre. Les professeur·es des lycées professionnels déposent les cartables et les outils pour exprimer leur totale opposition au projet de réforme et en exiger le retrait. Près des deux tiers des PLP sont en grève et dans l'action devant les lycées pros et ÉREA, les rectorats, les DSDEN¹ et dans les manifestations partout sur le territoire. Cette journée démontre leur détermination à ne pas laisser le gouvernement saccager l'avenir des élèves de la voie professionnelle.

UN CADRE IMPOSÉ

À la suite de l'alerte du SNUEP-FSU auprès de parlementaires, le ministre Pap Ndiaye est interpellé à l'Assemblée nationale. Confirmant le fait qu'il est aux abonnés absents sur le sujet, c'est la ministre déléguée Carole Grandjean qui répond, en affirmant que la réforme n'est pas écrite. Pourtant, le cadre est bien là, « *non négociable* » dixit la ministre déléguée elle-même : augmentation de 50 % des PFMP, évolution de la carte des formations pour coller aux seuls besoins locaux immédiats, autonomie des établissements dans le choix des horaires disciplinaires et demi-journée Avenir au collège.

Trois jours plus tard, C. Grandjean maintient l'ouverture de quatre groupes de travail éclectiques pour élaborer des pistes de mises en œuvre... de la réforme rejetée. Elle confirme vouloir renforcer le développement de l'apprentissage et le mixage des publics, pourtant refusés par la profession. Elle veut imposer cette réforme de manière verticale, alors qu'aucun état des lieux rigoureux et partagé sur les difficultés des élèves et des personnels n'a été réalisé. La concertation n'est que de façade.

RAPPORT DE FORCE

La campagne du SNUEP-FSU et l'action des PLP ont permis de casser la communication ministérielle et de faire entendre dans les médias un autre discours sur une voie professionnelle avec des moyens confortés, du temps pour permettre la réussite de nos élèves, socialement, professionnellement et dans leur poursuite d'études. Le SNUEP et la FSU continuent à construire et soutenir les mobilisations. Majoritaires et visibles, nous gagnerons le retrait. ■

Axel BENOIST

1. Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

LA RÉFORME ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

À l'occasion du 1^{er} CHSCT ministériel de l'année scolaire, la FSU a demandé l'inscription à l'ordre du jour du projet de réforme de la voie professionnelle puisqu'elle aura d'énormes répercussions sur nos métiers, nos postes et nos établissements. Cette demande a été rejetée au prétexte de l'ouverture prochaine de « concertations ».

Les représentant·es du personnel ont dénoncé ce refus du dialogue social pourtant nécessaire et obligatoire lors d'une restructuration de cette ampleur. Ils ont également émis un avis rappelant qu'une étude d'impact doit impérativement précédé toute mise en œuvre, conformément à l'obligation qu'a l'employeur d'en évaluer les risques professionnels et les risques sur la santé des personnels. Cet avis a été unanimement adopté. ■

Muriel BILLAUX

DÉBATS LOCAUX, RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

AUTONOMIE RENFORCÉE : UNE LIBERTÉ QUI OPPRIME

Affaiblissement des droits du conseil d'administration, contrats locaux d'accompagnement, auto-évaluation... : avec l'autonomie des établissements, le ministère se décharge de toute responsabilité et d'exigence de moyens. Prochaine étape : la tutelle des pouvoirs locaux.



La feuille de route de la ministre déléguée pour réformer la voie pro passe aussi par « *davantage d'autonomie donnée aux chefs d'établissement* ». Pas aux établissements ni aux équipes pédagogiques, mais aux chef-fes. Au-delà de l'adaptation locale des contenus d'enseignement par la coloration de diplômes, il s'agit de leur laisser le choix des disciplines plus ou moins prioritaires. Avec pour corollaire, la gestion des personnels par les chef-fes d'établissement, objectif prôné par la Cour des comptes. C'est le message implicite du président fin août quand il évoque les reconversions et surtout le recours à des professeurs associés, des professionnel·les recruté·es par le/la chef·fe d'établissement et intervenant tout ou partie de l'année, mais avec moins de droits et un service annualisé.

DANGEREUX POUR LES ÉLÈVES

L'autonomie envisagée dans cette réforme permettrait de placer chaque lycée pro à disposition d'une branche professionnelle ou des besoins immédiats et locaux des entreprises. Selon la ministre

C. Grandjean, le projet d'établissement devra être au service du « *réseau de partenaires constitués sur le territoire* ». C'est une instrumentalisation choquante du parcours des jeunes car il s'agit avant tout de préparer la jeunesse au marché de l'emploi local. C'est une assignation à résidence géographique et sociale des jeunes défavorisés. Chaque lycée pro aura son caractère propre, sans cadre national, renforçant les inégalités et la ségrégation scolaire. Déconnectés des moyens, les trois indicateurs de « performance » que sont les taux de décrochage, de poursuite d'études et d'insertion professionnelle contrôleront et transformeront le métier des PLP. La priorité du gouvernement n'est pas la réussite de tous les jeunes et encore moins de former de futur·es citoyen·nes émancipé·es. Le SNUEP-FSU est opposé à l'élargissement de l'autonomie. Seuls des cadres nationaux renforcés permettront de faire vivre une démocratie interne portée par les personnels dont le statut est aussi une protection pour les élèves. ■

Axel BENOIST

MUTATIONS : PAS SANS LE SNUEP-FSU

Vous participez au mouvement interacadémique des PLP ? Il s'agit d'un acte important dans la vie d'un·e enseignant·e, en particulier pour vous, stagiaires, votre participation étant obligatoire. Les erreurs sont à éviter à tout prix. Les militantes et militants du SNUEP et de la FSU sont là pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches. Ne restez pas seul·es face à l'administration. Le SNUEP et la FSU sont engagé·es avec vous, pour gagner. Contactez-nous avant la clôture du serveur, le mercredi 7 décembre à midi. ■

Les commissaires paritaires nationaux



CONGÉ DE FORMATION ET TEMPS PARTIEL

Les demandes de CFP ont lieu entre décembre et début janvier. Il faut être titulaire en poste depuis 3 ans pour y avoir droit. L'indemnité forfaitaire versée est égale à 85 % du traitement brut perçu au moment de la mise en congé. Selon les académies, les demandes sont plus ou moins facilement accordées. Renseignez-vous auprès de votre section académique.

Les temps partiels se demandent au niveau académique, en général en janvier. Il y a des temps partiels de droit et des temps partiels sur autorisation. L'octroi de ces derniers n'est pas systématique, il varie d'une académie à l'autre. C'est pourquoi nous vous conseillons de prendre contact avec votre section académique pour obtenir une aide à la rédaction de votre demande. ■

Séverine BRELOT



RETRAITES : UNE RÉFORME INUTILE

Alors que tout montre qu'une réforme ne se justifie pas, l'exécutif s'enferme dans sa logique. E. Macron prétend qu'il est nécessaire de travailler plus longtemps et met en avant l'âge de départ à 65 ans, promettant une pension minimale de 1 100 € pour une carrière complète. Au regard de l'espérance de vie en bonne santé, le recul de l'âge de départ entraînera des retraites plus courtes et dans des conditions de vie plus difficiles. Le gouvernement veut utiliser le report de l'âge pour augmenter l'activité des plus âgé·es et l'emploi en général, occultant le fait que plus de la moitié des travailleuses et travailleurs du privé sont sans emploi à 62 ans. Le SNUEP et la FSU continuent de s'opposer à cette réforme totalement inique et inutile, et à militer pour un retour à une retraite à 60 ans à taux plein ! ■

SÉCURITÉ SOCIALE 2023 : CATASTROPHE ANNONCÉE ET ORGANISÉE

Dans sa loi de financement 2023 de la sécurité sociale (PLFSS), adoptée en usant du 49.3, le gouvernement augmente de 3,7 % seulement le budget de la Sécurité sociale. Une augmentation nettement en dessous de l'inflation pour rester dans les 3 % du pacte de responsabilité. Ce PLFSS continuera donc d'aggraver la situation de la Sécurité sociale (hôpitaux, remboursements, autonomie...) et de ne pas répondre aux besoins de toutes et tous. Le SNUEP et la FSU continuent d'exiger une vraie politique de santé pour toutes et tous dans notre pays, prenant vraiment en compte le grand âge et l'autonomie ! ■

Frédéric ALLÈGRE

ÉDUCATION NATIONALE EN FRANCE

SALAIRES : DES AVANCÉES ENCORE TRÈS INSUFFISANTES

L'action syndicale, notamment celle de la FSU, a mis à l'agenda politique et médiatique les rémunérations à l'Éducation nationale. Les concessions arrachées restent trop limitées et restrictives.

Dans la grève interprofessionnelle du 29 septembre dernier, la présence des personnels de l'Éducation a été remarquée. La parution le même jour du dernier rapport de l'OCDE est venue appuyer la nécessité de mieux payer les personnels : les salaires des enseignant·es en France sont inférieurs de 16 % à la moyenne de ceux des pays de l'OCDE. La visibilité du 2^d degré dans les cortèges et les médias a confirmé la dynamique sur ce sujet.

QUELQUES LIGNES BOUGENT

Aussitôt les discussions ouvertes avec le ministre, le SNUEP et la FSU n'ont pas manqué de rappeler leur exigence d'une revalorisation immédiate pour tous les personnels sans contrepartie ainsi que celle du rattrapage des pertes accumulées depuis plus de vingt ans.

Après avoir ignoré pendant des mois les milieux et fins de carrière puis avoir placé

le milieu de carrière à 10 ans d'ancienneté, le ministre a fini par annoncer que l'augmentation sans condition concerneait les personnels jusqu'à 20-25 ans de carrière (9^e échelon). Pour la 2^e moitié de carrière, une amélioration des promotions de grade est sur la table des discussions.

GAGNER ENCORE

L'ensemble reste encore flou et les mesures envisagées pour la rentrée 2023, seulement..., ne seront pas dévoilées avant janvier. Le gouvernement a déjà fermé la porte à une loi de programmation plurianuelle pourtant nécessaire à la revalorisation de nos métiers et à l'amélioration de leur attractivité. Le manque de personnels et les conditions de la rentrée 2022 déplorables semblent déjà oubliées. Le SNUEP et la FSU poursuivent leur campagne pour mobiliser et gagner sur les salaires. ■

Axel BENOIST



© Marie-Caroline Guérin

INDEMNITÉ REP/REP+

Le ministre a enfin présenté un projet de décret étendant l'indemnité REP/REP+ aux AESH, AED, assistantes sociales et Psy-ÉN exerçant en Éducation prioritaire.

Le SNUEP-FSU ne peut se satisfaire de cette annonce :

■ pour les AESH et AED, le taux est significativement inférieur à celui des autres personnels au prétexte d'un argument budgétaire fallacieux. Une fois de plus, ces personnels sont méprisés !

■ la date d'effet est au 1^{er} janvier 2023 et non au 1^{er} septembre 2022 (toujours pour un problème de budget !) et le versement sera au prorata du temps de service en REP/REP+. Le SNUEP-FSU a toujours dénoncé le manque d'équité dans l'attribution de cette indemnité et continue d'intervenir dans les instances pour qu'AESH et AED bénéficient du même niveau d'indemnité que les autres agent·es. ■

Muriel BILLAUX

SECOND DEGRÉ

FACE AUX ATTAQUES UN PROJET ÉDUCATIF RÉFLÉCHI ET ÉMANCIPATEUR



© Serge Bontoux

« LE SNUEP-FSU DÉFEND [...] UNE FORMATION GLOBALE À UN MÉTIER POUR LES ÉLÈVES, AINSI QU'UN ACCÈS À LA CULTURE, À L'ESPRIT CRITIQUE ET À LA CONSCIENCE DE LEUR CITOYENNETÉ ET DE LEURS DROITS. »

Depuis des années, les gouvernements dénaturent l'École pour l'inscrire dans un projet de société libéral. E. Macron lui assigne un unique objectif : l'insertion professionnelle immédiate, sans considération de la qualité de la formation et de l'avenir de l'élève. À travers leur projet éducatif commun, le SNUEP et les syndicats de la FSU prônent au contraire une société progressiste qui voit dans la formation professionnelle une vraie mission de service public.



« L'APPRENTISSAGE, DANS LE MEILLEUR DES CAS, C'EST DE L'ADAPTATION À L'EMPLOI. ET ÇA RESTE SOUVENT JUSTE DE L'ADAPTATION À UN SEUL POSTE DE TRAVAIL ! SEULE LA FORMATION SOUS STATUT SCOLAIRE EN LYCÉE PROFESSIONNEL PERMET L'ACQUISITION DU RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME TOUT EN TRANSMETtant UNE CULTURE GÉNÉRALE PROPICE À L'EXERCICE D'UNE CITOYENNETÉ ÉCLAIRÉE. »

Jérôme DAMMEREY
PLP, académie de Reims



« LES DIFFICULTÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DES ÉLÈVES NE S'ARRÊTENT PAS PAR MAGIE, PENDANT L'ÉTÉ, EN FIN DE 3^{ÈME} AVEC LEUR SORTIE DU COLLÈGE ! C'EST UNE ABERRATION QUE LES LYCÉES PROFESSIONNELS AIENT ÉTÉ SORTIS DE LA CARTE DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE. IL EST TEMPS DE LES Y RÉINTÉGRER. »

Rafikha BETTAYEB
PLP, académie de Versailles

UNE SCOLARITÉ OBLIGATOIRE JUSQU'À 18 ANS POUR REDONNER DU TEMPS ET DE L'AMBITION

Pour le président Macron, la voie royale de la formation professionnelle est celle de l'apprentissage. Il souhaite calquer le fonctionnement des LP sur le modèle de celui des CFA et assujettir aux besoins immédiats et locaux des entreprises le choix et le contenu des formations proposées aux jeunes.

Dans son projet éducatif, le SNUEP-FSU défend une vision plus démocratique et émancipatrice : une formation globale à un métier pour les élèves, ainsi qu'un accès à la culture, à l'esprit critique et à la conscience de leur citoyenneté et de leurs droits.

Cela passe par la défense et la promotion de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire public. Au service de l'intérêt général, l'école publique est la seule qui peut contribuer à l'égalité et à l'émancipation de la jeunesse ainsi qu'à la cohésion sociale.

C'est pourquoi le SNUEP, avec la FSU, portent l'urgence de la scolarisation obligatoire des jeunes jusqu'à 18 ans et de l'arrêt de l'apprentissage des mineur·es.

Dans ce cadre, le SNUEP-FSU revendique la restitution du temps scolaire déjà grignoté par les réformes précédentes. Il veut plus et mieux d'école. D'une part, les heures dédiées aux différents dispositifs prétendument pédagogiques doivent être rendues aux disciplines générales, sportives, artistiques et professionnelles.

Les formations doivent en effet être solides et équilibrées avec des disciplines adossées à des grilles horaires nationales, des programmes ambitieux et des diplômes nationaux certifiés par des épreuves ponctuelles terminales.

D'autre part, les parcours scolaires vers le bac pro doivent pouvoir revenir à une durée de 4 ans et le CAP doit être accessible en 3 ans pour les élèves les plus fragiles.

Enfin, le SNUEP-FSU exige l'augmentation et la diversification de l'offre de formation professionnelle initiale scolaire sur tout le territoire, à la hauteur des urgences climatiques, économiques et

sociales. La mixité doit être favorisée, pour réduire la ségrégation professionnelle, source d'inégalité salariale.

UN NIVEAU DE QUALIFICATION RECONNUE PAR DES DIPLÔMES NATIONAUX

Les gouvernements qui se sont relayés sous la présidence d'E. Macron ont en commun d'assigner à l'École une nouvelle priorité qui concerne en premier lieu la voie pro : la mise au travail immédiate des jeunes. Ainsi, ces dirigeants contribuent à reléguer aux oubliettes l'objectif jusqu'alors fixé à tous les secteurs de l'Éducation nationale : l'élévation du niveau de qualification de toute la population, et de la jeunesse en particulier. À l'inverse de cette tendance conjoncturelle, le SNUEP-FSU et sa fédération restent attachés à l'ambition initiale.

« AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, L'ÉCOLE PUBLIQUE EST LA SEULE QUI PEUT CONTRIBUER À L'ÉGALITÉ ET À L'ÉMANCIPATION DE LA JEUNESSE AINSI QU'À LA COHÉSION SOCIALE. »

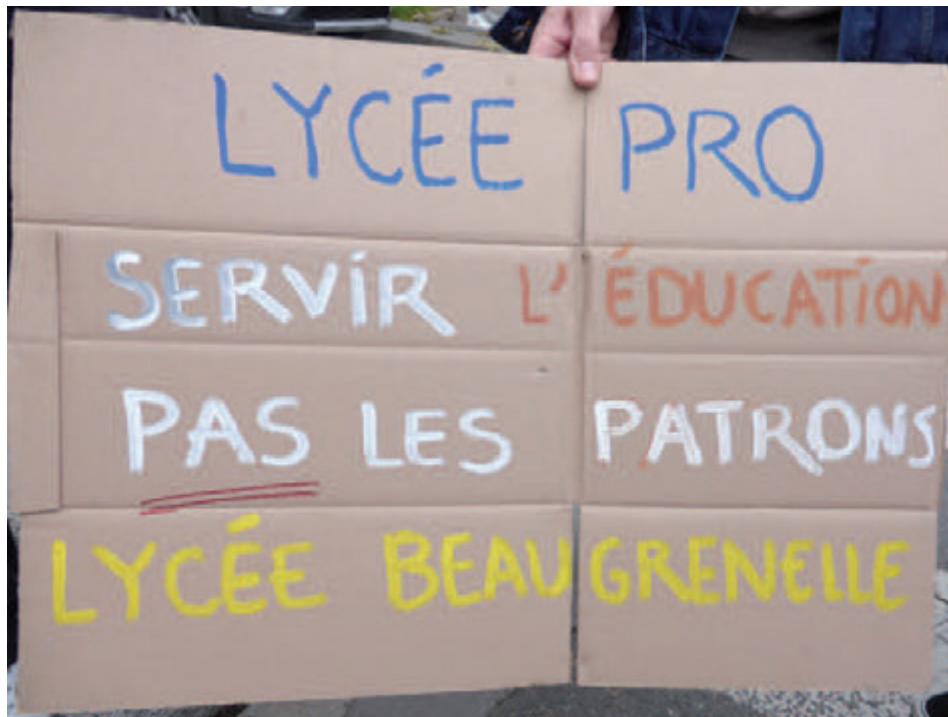
Puisque les niveaux de qualification sont encore aujourd'hui reconnus par les conventions collectives, leur validation par l'obtention d'un diplôme national demeure encore et toujours une sécurisation du niveau de rémunération sur le marché de l'emploi et un rempart efficace contre le chômage.

L'acquisition de compétences plus ou moins transverses, validées par des blocs morcelant les diplômes, et apprises sur le tas, ne peut en aucun cas se substituer aux enseignements délivrés dans les LP. Seuls ces enseignements apportent l'intégralité des

SNUEP | LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC

En LP, former des futur.es citoyen.es à un métier

Pour MOI c'est OUI !



© Marie-Caroline Guérin

connaissances et savoir-faire déclinés dans les programmes et les référentiels nationaux, élaborés avec les branches professionnelles, pour constituer le diplôme et lui assurer une reconnaissance. Dans ce cadre, pour le SNUEP-FSU, un diplôme doit former un tout indivisible et garder un caractère national. C'est ainsi qu'il pourra attester, partout sur le territoire, non seulement de la formation globale à un métier permettant une insertion professionnelle sécurisée, mais également de l'aptitude qu'aura son détenteur à poursuivre ses études pour se projeter vers un niveau de qualification supérieur.

DES MOYENS POUR TOU-TES LES ÉLÈVES

En 1793, dans *Journal d'instruction sociale*, Condorcet écrit « *Il ne peut y avoir ni vraie liberté ni justice dans une société si l'égalité n'est pas réelle* ». Au nom de l'égalité républicaine, la FSU exige depuis 2014 que le concept d'éducation prioritaire soit élargi et renforcé dans le secondaire.

Dans les LP, l'aggravation des inégalités sociales, la dégradation constante des conditions d'apprentissage des lycéen·nes et des conditions de travail tant des enseignant·es que de l'ensemble des personnels socio-éducatifs, le décrochage scolaire plus important qu'ailleurs, font de nos élèves un public spécifique.

L'Éducation nationale doit tout faire pour lutter contre les inégalités, et garantir partout le droit de tou-tes à l'Éducation,

à la formation et à la réussite scolaire. Pour cela, une nouvelle politique d'Éducation prioritaire ambitieuse et incluant les LP est nécessaire.

Celle-ci doit s'appuyer sur :

- ▶ des critères concertés et transparents permettant de définir une carte révisée de l'Éducation prioritaire, sans préjuger du nombre d'établissements susceptibles d'être concernés ;
 - ▶ la réunion, sous un label unique, de tous les établissements « Éducation prioritaire » ;
 - ▶ l'attribution de moyens supplémentaires à ces établissements, permettant le développement du travail en équipe, l'abaissement important des effectifs par classe, le renforcement des liaisons entre les différents niveaux d'enseignement, la coordination des projets de réseaux avec du temps dédié pour s'y investir.
- La possibilité de porter une attention à chacun·e, d'accompagner efficacement

■ POUR UNE MEILLEURE PROFESSIONNALISATION ET POUR PERMETTRE AUX ÉLÈVES DE MIEUX RÉUSSIR LEUR POURSUITE D'ÉTUDES, LE SNUEP-FSU REVENDIQUE LE RETOUR À UN PARCOURS DE BAC PRO EN 4 ANS.

■ POUR L'ÉGALITÉ DES CANDIDAT·ES FACE À L'EXAMEN, LE SNUEP-FSU REVENDIQUE LE MAINTIEN DE GRILLES HORAIRES NATIONALES HEBDOMADAIRES, QUI DEVONT ÊTRE RENFORCÉES POUR PERMETTRE DE COUVRIR DES PROGRAMMES AMBITIEUX.

■ FACE À L'INEFFICACITÉ PÉDAGOGIQUE DES DISPOSITIFS DE LA *TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE*, LE SNUEP-FSU EXIGE LEUR ABANDON ET LA RESTITUTION DES HEURES QUI Y SONT CONSACRÉES AUX DISCIPLINES SPOLIÉES.

■ POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE CHAQUE ÉLÈVE, LE SNUEP-FSU REVENDIQUE QUE LES SEUILS DE DÉDOUBLÉMENTS SOIENT REVUS EN CAP ET RÉINSTAURÉS EN BAC PRO : À PARTIR DU 7^e ÉLÈVE EN CAP ET DU 12^e EN BAC PRO.

tou·tes les élèves dans la classe, afin de repérer et de traiter leurs difficultés au fil des apprentissages passe nécessairement par une baisse significative des effectifs.

Enfin, rendre attractifs les postes est essentiel pour constituer des équipes stables, sans profilage. Pour cela, il faut améliorer les conditions de travail et le travail en équipes par l'octroi de décharges de service.

Le projet éducatif du SNUEP-FSU constitue un tout ambitieux, en cohérence avec celui de sa fédération, la FSU. Son objectif est de transformer durablement la société pour qu'elle devienne plus juste, plus égalitaire et plus solidaire. ■

POUR DES PLP TITULAIRES ET FORMÉ·ES

Il ne peut y avoir de bonnes conditions de formation pour les élèves de la voie pro sans bonnes conditions de travail des enseignant·es. Au-delà de cette nécessité et de celle de la revalorisation des salaires, le SNUEP-FSU exige une amélioration de la formation initiale et continue des PLP : entrer progressivement dans le métier, augmenter le niveau de qualification de l'ensemble des PLP, développer une offre de formation continue disciplinaire, didactique et pédagogique de qualité et adaptée à leurs attentes. Pour lutter contre la précarité, le SNUEP-FSU revendique un plan de titularisation pour les non-titulaires qui le souhaitent. ■

SECOND DEGRÉ : REDONNER DU SENS

POUR UNE AUTRE ÉCOLE, AVEC LES SYNDICATS DE LA FSU

Coralie
Bénéch,
co-secrétaire
générale du
SNEP-FSU



QUELS SONT LES GRANDS ENJEUX DE CE DÉBUT DE QUINQUENNAT DANS VOS DOMAINES RESPECTIFS DU SECOND DEGRÉ ?

Sigrid Gérardin Depuis la rentrée, les équipes du SNUEP-FSU déploient toute leur énergie militante pour contraindre le ministère de renoncer à son projet de réforme des lycées professionnels. Ce projet signe clairement un abandon des ambitions scolaires pour nos élèves, celles et ceux qui pourtant ont besoin de plus et de mieux d'école. Il sacrifie clairement aussi leur avenir professionnel car les enfermer dans un adéquationnisme « formation low-cost / emploi de proximité » relève d'un recul sans précédent qui interpelle au-delà des enseignant·es fortement mobilisé·es. Ce sont aussi la professionnalité, la conscience professionnelle et l'engagement des PLP qui sont balayés et méprisés : élèves comme professeur·es de lycées pros voient leurs destins scellés. Nos métiers et nos statuts sont également dans le viseur. Nous continuerons à combattre ce dessein et à revendiquer un renforcement des lycées pros qui passe inéluctablement par un allongement des parcours élèves, une amélioration des contenus d'enseignement et une véritable revalorisation salariale de nos métiers.

Sophie Vénétitay Au-delà des questions que nous avons portées ensemble (salaires, rentrée de la pénurie...), cette rentrée confirme l'urgence d'une rupture nette avec les politiques éducatives

Le changement de ton affiché par le ministre P. Ndiaye ne fait pas illusion : le nouveau quinquennat amplifie les choix rétrogrades du précédent. Les syndicats FSU du second degré portent une autre ambition pour des métiers revalorisés et un projet éducatif démocratisant et émancipateur. Regards croisés des secrétaires générales du SNES, du SNEP et du SNUEP.

menées actuellement. Les classes sont surchargées, y compris en Éducation prioritaire, du fait des suppressions d'emplois du précédent quinquennat (7 900, ce qui représente 175 collèges rayés de la carte alors que les effectifs ont augmenté !). En lycée, les effets dévastateurs des réformes Blanquer n'en finissent plus de se faire sentir : dénaturation de nos métiers par le contrôle continu et un calendrier des épreuves de spécialité intenable, aggravation des inégalités sociales... ; en collège, les difficultés professionnelles s'accumulent et de nombreux collègues témoignent de l'impasse pédagogique : suppression des dédoublements, inclusion sans moyens ni temps nécessaire pour la réussir... Enfin, en collège comme en lycée, de plus en plus de collègues déplorent une forme de travail empêché, faite d'injonctions contradictoires qui malmènent profondément nos métiers et participent aussi à cette crise de sens et d'attractivité que nous traversons.

Coralie Bénéch Pour le SNEP-FSU, en dehors des sujets qui nous rassemblent avec le SNES et le SNUEP (salaires, voie pro, etc), nous sommes à l'offensive sur les questions de plus d'EPS pour toutes et tous. À l'opposé du ministère qui propose des rustines à l'apprentissage de l'EPS, nous revendiquons 4 heures obligatoires sur toute la scolarité. C'est le seul dispositif à même de répondre aujourd'hui aux enjeux de santé publique, à la réduction des inégalités et au décrochage de la pratique par les

jeunes notamment ceux et celles issus·es des milieux populaires. Mais le projet de Macron, que ce soit avec les APQ¹ en primaire ou le dispositif de 2 heures de sport au collège, vise à dénaturer l'EPS et à introduire de manière concurrentielle les clubs dans les établissements scolaires.

Notre deuxième enjeu tourne autour des questions de transition écologique avec les réductions de température dans les gymnases et piscines, voire leur fermeture. La libéralisation du prix de l'énergie a engendré une augmentation importante des coûts, insurmontables

« CE GOUVERNEMENT PRÉFÈRE LIVRER AUX ENTREPRISES ET AUTRES ASSOCIATIONS UNE AFFAIRE AUSSI CRUCIALE POUR L'AVENIR DES JEUNES QUE L'ORIENTATION »

pour les collectivités. Pourtant apprendre à nager comme apprendre en EPS sont des enjeux de santé et de sécurité publiques.

À deux ans des JOP², un plan d'investissement massif de l'État est nécessaire pour rénover les équipements sportifs et permettre la continuité du service public d'éducation et de l'EPS.

EN QUOI LA RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS IMPACTE-T-ELLE AUSSI LE QUOTIDIEN ET LE TRAVAIL DES COLLÈGUES QUE VOUS PRÉSENTEZ ?

Sophie Vénétitay Nous avons rapidement analysé les dangers que fait peser cette réforme sur le collège et le lycée général et technologique, en plus des effets délétères sur le lycée professionnel. Avec l'expérimentation de la demi-journée orientation en 5^{ème}, nous avons la confirmation que ce gouvernement préfère livrer aux entreprises et autres associations une affaire aussi cruciale pour l'avenir des jeunes que l'orientation. C'est non

seulement un coup de plus porté au service public de l'orientation scolaire et l'éviction toujours plus grande de nos collègues Psy-ÉN du système éducatif, mais aussi l'enfermement des élèves, dès la 5^{ème}, dans des choix d'orientation contraints et biaisés par le genre ou le milieu social. Le déterminisme social dès la 5^{ème}, voilà leur projet ! Cette réforme va aussi avoir des effets de bord sur l'orientation en 2^{de}, en 1^{ère} technologique ou encore sur les BTS. C'est donc bien l'architecture d'un lycée en 3 voies qui est menacée, autant de voies de réussite pour nos élèves qui sont mises à mal.

Coralie Bénech Nous sommes très attentifs au projet de réforme de la voie professionnelle. L'EPS a perdu plus de 25 % des horaires en moins de 10 ans, ce qui n'est pas rien, et elle risque d'être impactée par l'augmentation de 50 % de PFMP ainsi que par la déclinaison au local des horaires des enseignements dits fondamentaux. L'éclatement d'un cadre national met les disciplines en concurrence et en tension, l'EPS pourra être considérée comme non essentielle. Alors que ce sont les élèves des lycées professionnels qui sont les plus décrocheurs de la pratique sportive et notamment les filles, une réduction horaire ne ferait que renforcer les inégalités existantes. Nous sommes également très inquiets de l'orientation qui pourrait être donnée à l'EPS. La vision utilitaire de l'école par nos gouvernants actuels pourrait engendrer une conception de l'EPS elle aussi utilitaire. Il existait précédemment l'Éducation Physique Utilitaire et Professionnelle obligatoire dans l'enseignement technique, celle-ci consistait à prévenir notamment les troubles musculo-squelettiques selon les métiers, il n'y aurait donc plus de conception culturelle et émancipatrice de

l'EPS. C'est bien une tout autre vision de l'École que nous portons au SNEP-FSU.

LA FSU EST COMPOSÉE DE SYNDICATS QUI REPRÉSENTENT FORTEMENT DES MÉTIERS BIEN IDENTIFIÉS. EN QUOI CETTE SINGULARITÉ EST-ELLE UNE FORCE POUR TOUTS LES PERSONNELS QUI VOTENT POUR LA FSU ?

Coralie Bénech Pour le SNEP-FSU, l'approche pédagogique fait entièrement partie de notre activité syndicale et notre discipline est le point de départ de notre activité syndicale. Le SNEP-FSU fait vivre les débats pédagogiques centrés autour de la discipline et le fait d'être majoritaire dans la profession permet de nombreuses remontées de terrain. Celles-ci nous confèrent une responsabilité importante et nous rendent légitimes auprès du ministère notamment, car nous sommes considéré·es expert·es de notre métier. L'activité du SNEP-FSU auprès des collègues permet aux militant·es d'avoir une connaissance de l'ensemble des dossiers relatifs aux conditions de travail des collègues. Car les militant·es sont tou·tes en activité sur le terrain et vivent les difficultés avec les collègues. Nos interventions dans les différentes instances sont très argumentées et mettent l'administration en difficulté pour y répondre. Le SNEP-FSU est reconnu comme étant revendicatif et force de propositions. Sa représentativité incontournable a permis que notre discipline gagne sur un certain nombre de sujets : postes, UNSS, IMP³ coordination des APSA⁴.

Sigrid Gérardin Être un syndicat de métiers nous confère une expertise et une maîtrise rigoureuse de nos analyses chacune dans nos champs de responsabilité. Notre présence dans les établissements, quel que soit notre niveau de responsabilité, est aussi une force incontestable : nous sommes au plus près des préoccupations des collègues et nous éprouvons les réformes directement dans nos classes – ce qui explique une particularité précieuse en FSU : des interventions et critiques ancrées sur le terrain face aux attaques de l'administration et des propositions partagées par les professions. Nous avons des échanges et des débats formalisés très réguliers entre militant·es de tous nos syndicats nationaux, ce qui nous permet en FSU de porter un regard global sur l'ensemble de la Fonction publique et surtout de construire des

Sophie Vénétitay,
secrétaire
générale du
SNES-FSU



© DR

mandats et des actions de revendications pertinentes et mobilisatrices. Les grèves sur les salaires, contre la réforme de la Fonction publique mais aussi celles pour contrer le projet de transformer nos lycées pros en « centre de formatage à l'emploi » en sont des preuves irréfutables.

Sophie Vénétitay La force des syndicats de la FSU est bien de mêler les questions de métiers aux questions des conditions de travail, d'avoir une approche globale de ce qui chaque jour fait notre travail. Au SNES-FSU, nous avons ainsi régulièrement des analyses précises et rigoureuses des réformes structurelles mais aussi des programmes et nous sommes en mesure de faire des propositions concrètes et ancrées dans le quotidien des collègues. Par exemple, à la sortie du confinement, nous avions fait en quelques semaines des propositions d'allègements des programmes pour une année post-covid qui devaient permettre à tous les élèves de reprendre les bases après une année chaotique. Cette expertise s'appuie sur la richesse des équipes militantes mais aussi sur notre capacité à mener le débat avec les collègues dans les réunions syndicales, les stages, etc. C'est aussi comme cela que nous avons pu mettre en échec le PLE (projet local d'évaluation) en lycée qui s'annonçait comme un nouveau carcan sur nos pratiques pédagogiques. Métiers, conditions de travail, statuts, salaires, combats du quotidien dans les établissements et luttes plus globales contre des réformes nationales et pour une autre École, voilà toute la force des syndicats de la FSU ! ■

1. Activités physiques quotidiennes

2. Jeux Olympiques et Paralympiques

3. Indemnités pour mission particulière

4. Activités physiques, sportives et artistiques



Sigrid Gérardin,
co-secrétaire
générale du
SNEP-FSU

LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE EST UNE CAUSE SÉRIEUSE

QUI MÉRITERAIT MOINS DE COM' ET PLUS DE MOYENS

Non, le démiurge Macron n'a pas inventé les micro-lycées dans la cité phocéenne ! Syndicat de métier, attentif aux innovations pédagogiques, la FSU observe ce dispositif contre le décrochage à Marseille, depuis ses origines. Récit et analyse par le « pôle décrochage » du SNUEP-FSU Aix-Marseille.



© Françoise Lours

COORDONNATEUR D'UN MICRO-LP, TÉMOIGNAGE

« LE RECTORAT A SOLlicité FIN 2021 LES CHEF-FES D'ÉTABLISSEMENT. APRÈS CONSULTATION DES COLLÈGUES, MON LP A CANDIDATé DÉBUT 2022. VALIDé EN JUIN PAR LE CA, LE DISPOSITIF A OUVERT EN SEPTEMBRE.

NOUS PRENONS LES JEUNES DÉCROCHEURS EN CAP AGENT DE SÉCURITé 1 AN ET EN BAC PRO MÉTIERS DE LA SÉCURITé 2 ANS. UN BUREAU A ÉTÉ ATTRIBUé. LES COURS ONT LIEU DANS DES SALLES DU LP. JE SUIS DÉTACHé POUR UN AN MAIS D'AUTRES COORDOS VIENNENT DU PRIVé. UNE AED A ÉTÉ EMBAUCHÉE POUR SOULAGER LA VIE SCOLAIRE DU LP. LES COURS SONT ASSURéS PAR DES PLP PAYé-ES EN HSE. AUJOURD'HUI LES COURS FONCTIONNENT CORRECTEMENT MAIS ON NE REMPLIT QU'à 70 % EN CAP ET 30 % EN BAC PRO SUR NOTRE MICRO-LP. »

Larbi BENABDELJALIL,
PLP Lettres-anglais

Rentrée 2015, le recteur d'académie fait ouvrir un 1^{er} micro-lycée au LPO Denis Diderot, piloté par la MLDS¹. C'est un peu l'annexe de la PJJ mais on y racrocche les jeunes !

En 2018, une 1^{ère} promotion obtient le bac STMG. Les bons résultats se confirment les années suivantes avec des mentions et des poursuites d'études...

Août 2021, les services académiques s'agitent : le Président vient à Marseille. On interroge le micro-lycée Diderot sur les résultats des 3 dernières années. Ça colle ! On tient le truc : c'est parti !

2 septembre 2021, Macron annonce « Marseille en grand » et la création de 10 micro-collèges et 10 micro-lycées pilotés verticalement par la DSDEN et exigés pour la rentrée 2022. Deux sites ouvrent dès janvier 2022. Les autres doivent être prêts au printemps : la coordo MLDS de Diderot est assaillie par les chef-fes d'établissement qui veulent profiter de son expertise. Elle fait le job. Silence radio de la DSDEN.

Rentrée 2022, 20 microstructures ouvrent (dont 2 dans le privé) loin d'être remplies, surtout en micro-lycée où les jeunes doivent avoir entre 16 et 25 ans, 1 an en lycée et 6 mois de déscolarisation. Détail cruel : le micro-lycée Diderot n'est

pas labellisé et n'obtient ni budget, ni AED. Comprend qui peut !

Le décrochage est la hantise des PLP. Il s'est pourtant amplifié pendant la crise sanitaire du fait des inégalités sociales, économiques, pédagogiques, culturelles, malgré tous les efforts pour assurer la continuité pédagogique. Sont même apparues de nouvelles formes (phobies, absentéisme précoce...) et de nouvelles demandes des familles (scolarisation à domicile, CNED, poursuite en apprentissage).

Cette question sérieuse a été traitée d'une manière politique par le pouvoir exécutif en vue des élections de 2022 : solution miracle soi-disant trouvée par le président en septembre 2021, mise en place au pas de charge d'une vingtaine de micro-structures... La FSU locale en prend acte, sans renoncer au « macro-plan » d'urgence pour tous les établissements marseillais réclamé depuis des années.

Dans ce dossier, l'expertise de la MLDS a été négligée. Il fallait aller vite et donner à voir car la problématique du décrochage était devenue un enjeu électoral. 1 M€ pour ce « projet-vitrine », dont les premiers résultats sont si fragiles que certaines fermetures sont déjà envisagées. Du côté de la MLDS domine le sentiment que le travail accompli est méprisé. La précarité statutaire touche une majorité de ses agent·es. Si la reconnaissance de leur expertise a été arrachée en 2017 avec le CPLDS², grâce à une lutte syndicale soutenue par la FSU, le concours est aujourd'hui fermé (réservé de 2001 à 2005 et de 2015 à 2018). Le MEN refuse à ces personnels la titularisation et le droit à une vraie mobilité. ■

« Pôle décrochage »

SNUEP-FSU Aix-Marseille

1. Mission de lutte contre le décrochage scolaire

2. Certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire

PROFS STAGIAIRES ET ÉTUDIANT·ES CONTRACTUELS ALTERNANTS

UNE RENTRÉE 2022 DANS LA CONFUSION

Avant de partir, Blanquer a posé la dernière pierre de la réforme de la formation initiale des enseignant·es. Retour sur deux points : étudiant·es contractuels alternants et formation des fonctionnaires stagiaires.

La réforme disait vouloir rendre la formation initiale plus professionnalisante, en accordant une place plus grande au terrain, avec deux dispositifs : AED prépro (PLP non concerné·es) et étudiant·es contractuel·les alternant·es. Les premier·es alternant·es ont été recruté·es à la rentrée 2021. Mais, hormis dans quelques disciplines, les rectorats n'ont pas réussi à pourvoir les postes proposés. Pour le SNUEP et la FSU, ce flop montre les difficultés posées par cette réforme qui fait peser sur des étudiant·es à la fois la gestion de classe en responsabilité, la préparation d'un concours et la validation du master.

UNE RENTRÉE CHAOTIQUE POUR LES STAGIAIRES

Les lauréat·es du concours, titulaires d'un master MEEF, sont désormais affecté·es à temps plein. Le mi-temps et la formation à l'INSPÉ sont réservés aux lauréat·es titulaires d'un autre

master ou non soumis·es à cette condition de diplôme.

La FSU avait pointé les difficultés créées par cette réforme mais le ministère n'en a pas tenu compte. Ce manque d'anticipation a provoqué de nombreux couacs. Des stagiaires, titulaires d'un master disciplinaire ou non soumis·es à cette condition de diplôme, se sont vus affecté·es à temps plein. À l'inverse, des stagiaires devant être à temps plein se sont retrouvé·es sur des mi-temps.

De plus, les stagiaires ne savent toujours pas comment s'organisera leur évaluation en vue de la titularisation, entre ceux dont la formation ne dépend que du rectorat (temps plein) et ceux dont la formation est organisée par l'INSPÉ (mi-temps).

Pour le SNUEP-FSU, ces différents problèmes augurent déjà l'échec de cette réforme qui devait relancer l'attractivité des concours. Il y a une vraie urgence à repenser l'entrée dans le métier. ■

Fabien MÉLANIE

CAP PÂTISSIER CERTIFICATION MODIFIÉE DANS L'INTÉRÊT DU PRIVÉ !

En CAP pâtissier, la multiplication des candidat·es non scolaires oblige aujourd'hui les PLP à s'absenter de



leur établissement de plus en plus tôt dans l'année pour certifier les épreuves professionnelles des candidat·es venant de formations privées.

Le ministère vient de remettre en CCF l'une des épreuves professionnelles ponctuelles pour, soi-disant, corriger une « anomalie ». Rappelons que cette modalité d'évaluation répondait pourtant à la demande de la fédération de la pâtisserie soucieuse de la qualité de la formation et de la qualification des futur·es pâtissier·es. Le SNUEP-FSU dénonce ce changement scandaleux dont l'objectif est d'assurer la disponibilité des PLP pour évaluer les candidat·es des CFA non habilités au passage des CCF, même si cela se fait au détriment de la formation de nos élèves. ■

Jérôme DAMMEREY

AFFELNET ET LE MANQUE DE PLACES EN LP

Le 27 septembre 2022, la Défenseure des droits s'est saisie d'office de la situation des élèves sortants de 3^{ème} dépourvu·es d'affectation en lycée.

Depuis la fin de la procédure d'Affelnet, syndicats et associations de parents d'élèves alertent sur leur nombre (900 en Essonne, 1 000 à Marseille, 264 à Paris, etc.). Il manque des places en 2^{de} professionnelle. Si l'académie de Versailles a promis l'augmentation des capacités d'accueil en 2^{de} bac pro ASSP¹, MRC² ou dans les filières de la sécurité, il n'en reste pas moins que des élèves de 3^{ème} se voient proposer soit le redoublement, soit une place dans une filière différente de leurs vœux ou encore en apprentissage. D'autres se tournent vers un établissement privé. Le droit à l'instruction pour toutes et tous est bafoué. Cette situation touche, encore une fois, davantage les élèves issu·es des milieux défavorisés. ■

PARCOURSUP : LE TRI CONTINUE

Fin septembre est sorti le bilan 2022. Sur 936 000 candidat·es inscrit·es, 810 730 ont reçu au moins une proposition (86,6 %) mais seul·es 76,1 % des bachelier·es pros en ont reçu pour une STS. À l'issue de la phase initiale, au 15 juillet, 640 262 (68,5 % des inscrit·es) avaient accepté une proposition. Restaient 296 000 candidat·es. 95 532 ont participé à la phase complémentaire : 77,4 % d'entre eux ont alors reçu une proposition. Sur les 182 000 candidat·es toujours sans affectation, 18 900 ont saisi la CAES³. Début octobre, 260 d'entre eux étaient encore sans solution.

En même temps que ce bilan sortait, un sondage IPSOS indiquait que 68 % des candidat·es étaient satisfait·es des délais dans lesquels ils avaient reçu leur affectation. Le panel des sondé·es (1 001 personnes dont... 7 % de bachelier·es professionnels) paraît cependant bien peu représentatif. ■

Céline DROAL

1. Accompagnement, soins et services à la personne

2. Métiers de la relation client

3. Commission d'accès à l'enseignement supérieur

CRISE DU LOGEMENT

Quatre millions de personnes sont concernées par l'habitat dégradé, dont un million par le manque d'espace et un million qui ne disposent pas de logement. Le mal-logement s'est aggravé durant la crise sanitaire, alors que la Fondation Abbé Pierre démontre « *l'importance des bonnes conditions de logement à l'heure des confinements et de la montée en puissance du télétravail* ». ■

Avec la hausse considérable des prix de l'immobilier, le manque de constructions et la baisse des aides publiques, la demande de logements sociaux explose. La multiplication de meublés touristiques empêche les personnes de se loger à l'année et écarte les saisonnier·es¹. Des mesures d'urgence sont nécessaires, ainsi qu'une loi de programmation pluriannuelle. ■

Marie-Caroline GUÉRIN

1. À Dinard, une vingtaine de saisonnier·es ont été logé·es dans un internat cet été pour 300 euros chacun.

DES VIOLENCES POLICIÈRES TOUJOURS PLUS LÉGITIMÉES

Depuis janvier, déjà 12 personnes ont été tuées par balle à la suite d'un refus d'obtempérer. Certes le refus d'obtempérer est un délit, mais la mort ne saurait devenir, de fait, la peine encourue par ses auteurs, voire leurs passagers. Ce bilan est la conséquence de la loi de 2017 qui élargit le cadre légal de l'usage des armes à feu par la police. Les policier·es peuvent en effet l'invoquer non plus seulement en cas de danger immédiat mais dès que les personnes en fuite sont susceptibles d'être dangereuses. Le flou ainsi introduit fait une large place à l'interprétation des agent·es en situation et facilite leur défense en cas de tir mortel. Résultat : depuis 2017, les tirs policiers sur des véhicules ont augmenté de 40 % et les tirs mortels ont été multipliés par 5. ■

Isabelle PETIT

Demain, comment mangerons-nous ?

L'agriculture est directement confrontée aux changements climatiques : les gels tardifs, les sécheresses et des saisons bouleversées réduisent les récoltes au moment où la société revendique des productions plus éthiques et plus qualitatives. Les pandémies dans les élevages et la raréfaction des produits alimentaires, comblée en partie par les importations, vont faire monter inexorablement les prix, créant un gouffre entre ce qu'il est possible de se procurer et ce qu'on peut financièrement acheter. Les populations les plus fragiles sont d'ores et déjà très impactées par la forte augmentation du prix des fruits et légumes et des produits animaux. L'abattage massif cet automne

des bêtes d'élevage, faute de fourrage et autres aliments pour les nourrir cet hiver, va créer un effet d'aubaine pour le pouvoir d'achat ; la contrepartie sera une hausse des prix du lait et de la viande l'année suivante. Comment agir maintenant ? C'est en développant les pratiques d'autoproduction et de partage, ou encore les solidarités locales que les populations pourront amortir le choc alimentaire. Nos modes de consommation sont aussi à interroger : 2/3 des terres agricoles en France sont consacrées à la production d'aliments pour les animaux d'élevage. C'est dans l'assiette que se fera la première révolution. ■

Sandrine BERNARD

Pourquoi l'oléoduc que construit Total en Tanzanie et en Ouganda est-il un scandale ?

400 PUITS, 1 443 KM DE PIPELINE CHAUFFÉS À 50°C, 118 000 EXPROPRIATIONS, TRAVERSÉES D'AIRES PROTÉGÉES ET DU BASSIN DU LAC VICTORIA, 34 MILLIONS DE TONNES DE CO₂/AN, RISQUE D'ACCIDENT PÉTROLIER MAJEUR AU PORT D'ARRIVÉE DE TANGA... RIEN QUE ÇA !

Vivre, aller au lycée et dormir dehors !

Au terme d'un long et chaotique parcours de migration, à travers les déserts et les mers, les élèves Mineurs Non Accompagnés sont accueilli·es dans nos lycées dans les dispositifs UPE2A¹. Ces enfants ont survécu aux guerres, au terrorisme, aux sévices des camps libyens, à la très grande misère. Elles et ils arrivent épuisé·es mais heureuses et heureux d'aller à l'école et d'apprendre ! Pourtant, après un autre long et chaotique parcours pour être scolarisé·es, ces mineur·es isolé·es endurent de nouvelles souffrances : l'absence d'hébergement, garant de leur sécurité. Faute de places dans les structures adaptées et de moyens mis en œuvre, nos élèves MNA sont de plus en plus nombreuses et nombreux à dormir dans des



« hôtels d'urgence du 115 », à partager une moitié de matelas dans des foyers pour adultes ou à dormir dans la rue dans des conditions ne garantissant ni leur protection ni leur sécurité. Absence de structures dédiées, saturation des maisons d'enfants à caractère social, l'hébergement de nos jeunes MNA est un droit universel... dramatiquement bafoué par l'État. La FSU exige la mise à l'abri immédiate et la protection de ces enfants en danger. ■

Élise SAINSON

1. Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants

FERMETURE DE LYCÉES PROFESSIONNELS

LES LP PARISIENS À L'ÉPREUVE DE L'AUSTÉRITÉ

C'est en catimini que la région et le rectorat préparent depuis plusieurs mois la fermeture sèche de plusieurs LP parisiens et d'un lycée général à la fin de l'année scolaire. Depuis la confirmation de l'information mi-octobre, les personnels sont mobilisés.



© Serge Bontoux

Alerté par ces projets, le SNUEP-FSU Paris a aussitôt proposé la réunion d'une intersyndicale voie pro, laquelle a sollicité une audience en urgence auprès de la direction académique et de la région. Au prétexte que la Région IDF n'annoncerait ces fermetures que le 8 novembre, le directeur d'académie a refusé de recevoir l'intersyndicale, tout en confirmant les projets.

ARGUMENTS MENSONGERS

Les services rectoraux et régionaux s'affairent, viennent dans les établissements, prennent des mesures et élaborent de grands projets de transfert de formations, qui n'affecteront pas moins de 14 lycées parisiens. Quant aux chef·fes d'établissement des lycées dits d'« accueil », ils ne voient pas forcément d'un bon œil l'installation dans leurs murs des filières du tertiaire administratif.

Si aujourd'hui les projets concernent 7 lycées, la Région a confirmé auprès de l'AFP la fermeture d'une dizaine de lycées en 2024. Elle avance des arguments de vétusté, un argument bien peu compréhensible pour les personnels : la majeure partie de ces lycées ne souffre en aucun cas de vétusté. Elle avance aussi la baisse

démographique, argument utilisé par le rectorat pour justifier les baisses de DHG l'an passé. Or, à Paris, ce sont environ 130 élèves qui se sont retrouvé·es sans place d'accueil en LP à la rentrée 2022. À n'en pas douter, ces fermetures s'inscrivent avant tout dans un cadre d'austérité, et la Présidente de Région, V. Pécresse, a, sans scrupules, décidé de faire des économies d'échelle sur le dos des élèves et des personnels de LP. Ces mesures anticipent aussi le projet Macron de réforme de la voie pro, qui va expulser hors de leur établissement les élèves pour une durée de 33 semaines.

LES PERSONNELS EN LUTTE

Bien décidés à ne pas se laisser faire, les personnels des établissements concernés se sont aussitôt mobilisés, avec le soutien du SNUEP-FSU. Communiqués, courriers aux élue·es, tracts, pétitions, groupes whatsapp, banderoles accrochées aux façades, AG d'établissements, AG des PLP : les personnels prennent leur lutte en main. Tou·tes sont concerné·es : équipes pédagogiques, AED, AESH, administratifs, agent·es techniques, personnels médico-sociaux,... Une large intersyndicale

DANS LES ACADEMIES, LE SNUEP-FSU MOBILISÉ



© Céline Droal

Pour garder les lycées pros à l'Éducation nationale, les grilles du rectorat de Limoges ont été soudées lors d'un TP.



© Géraldine Joussemae

Devant le rectorat de Bordeaux.



© Axel Benoist

Tête de manifestation à Rennes.

regroupant FSU, Sud Éducation, CGT Éduc'action, FO, SE-Unsa, Snalc et Sgen-Cfdt s'est réunie et a appelé au rassemblement des personnels le mardi 8 novembre, jour où se tenait le CIEN¹ lors duquel V. Pécresse a annoncé ses projets. ■

Isabelle LAUFFENBURGER
Eric CAVATERRA
Secrétariat académique

1. Conseil interacadémique de l'Éducation nationale regroupant les académies de Créteil, Paris et Versailles



ENGAGÉ·ES **POUR**
LES PERSONNELS
ET LES ÉLÈVES

JE VOTE **F.S.U.**
voie pro



Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU

